

.../...

Dans l'hypothèse où cet ordre modificatif de vente serait exécuté, je demande à ce que le règlement du prix de vente des parts soit effectué par :

- ✓ chèque
- ou (2)
- ✓ virement bancaire : (joindre un relevé d'identité bancaire)

Je donne mandat à **CM - CIC SCPI GESTION** de procéder à toutes demandes, formalités et règlements nécessaires.

Fait à _____ le _____

Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite :

« Bon pour modification de mon ordre de vente de _____ parts de la SCPI **CM - CIC PIERRE INVESTISSEMENT** »

Certification des signatures : à faire obligatoirement certifier par votre agence bancaire ou par un officier ministériel : à défaut, nous joindre une photocopie de la carte d'identité.

Apposer les deux signatures pour les parts achetées au nom de M. et de Mme, toutes les signatures des indivisaires pour une indivision, sauf procuration à nous joindre, et l'ensemble des signatures des usufruitiers et des nus-propriétaires pour les parts démembrées, sauf procuration à nous joindre.

Modes de transmission des ordres

Les formulaires portant modification de l'ordre pourront être transmis par le biais des agences du Groupe CM-CIC ou en direct à la Société de gestion. Dans cette dernière hypothèse, ils devront être adressés par lettre recommandée avec avis de réception. En cas de litige avec la Société de gestion et quelle que soit la modalité de transmission qu'il aura choisie, chaque donneur d'ordre devra être en mesure de prouver la passation de son ordre et de s'assurer de sa réception.

Pour toutes informations sur l'état du registre et les indicateurs portant sur la valeur de réalisation du patrimoine, le dernier dividende annuel servi, le dividende prévisionnel de l'exercice en cours, nous vous laissons le soin de contacter directement la Société de gestion de CM-CIC PIERRE INVESTISSEMENT dont les coordonnées sont les suivantes :

CM - CIC SCPI GESTION - 2 avenue Jean-Claude Bonduelle - 44000 – NANTES
Tél : 02.40.12.95.38 / Fax : 02.40.12.95.68

(1) adresse de la résidence habituelle si différente de l'adresse fiscale

(2) rayer la ou les mentions inutiles.

Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978.

les informations recueillies à l'aide de ce document peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé. Elles sont à l'usage de **CM - CIC SCPI GESTION** et ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités de la gestion des opérations effectuées en exécution du présent document ou de ceux qui en découlent et pour répondre aux obligations légales et réglementaires.

Les réponses aux questions sont obligatoires pour permettre le traitement du dossier.

Le droit d'accès et de rectification s'exerce auprès de l'Inspection Générale du CIC OUEST – BP 84001- 44040 – NANTES Cedex 1